

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN

88/100		Direction générale des collectivités locales	ouv.fr
Score global			88/100
1/ Écart global de rémunération entre	1/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires		63/70
2/ Écart global de rémunération entre	2/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels sur emploi permanent		15/15
3/ Écart de taux de promotion de gra	3/ Écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes (taux de promus / promouvables)		0/0
4/ Nombre d'agents publics du sexe s	4/ Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations		10/15

Décret n° 2024-802 du 13 juillet 2024 relatif aux modalités de calcul des indicateurs relatifs à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale